

## Les rendez-vous de l'immobilier

### «Valaisans, mobilisez-vous!»

#### «Valaisans, signez les trois initiatives populaires fédérales en faveur des propriétaires!» Un appel lancé par Fédération romande immobilière (FRI) qui tenait ses assises à Sierre.

La Fédération romande immobilière regroupe les chambres immobilières des six cantons romands. Cet organisme faîtière est ainsi le porte-parole de 20'000 propriétaires. Accueillie à l'occasion de son assemblée générale par la Chambre immobilière du Valais, la FRI a fait le point sur les dossiers «chauds» du moment.

#### En faveur des jeunes et des aînés

La récolte de signatures en faveur des deux initiatives dites «jumelles» et de celle de Bâle-Campagne bat son plein. La FRI est activement engagée dans ces actions visant d'une part à introduire de l'épargne-logement pour aider les locataires à accéder à la propriété et d'autre part à alléger l'imposition de la valeur locative pour les propriétaires à la retraite.

Plus précisément, la première initiative jumelle permettrait de déduire fiscalement jusqu'à 10'000 francs d'épargne logement par an (20'000 francs par couple), et ce pendant 10 ans. Ce qui représenterait un bas de laine pouvant se monter jusqu'à 200 000 francs pour acquérir un chez soi. Les jeunes seraient ainsi encouragés à devenir propriétaires –et les sondages le montrent, c'est le rêve de beaucoup d'entre eux

Quant à l'autre initiative jumelle elle veut donner la possibilité aux propriétaires arrivés à l'âge de l'AVS de choisir s'ils veulent, oui ou non, continuer à être imposés sur la valeur locative de leur logement. A chacun de décider en fonction de sa situation personnelle alors qu'aujourd'hui, tous les propriétaires doivent ajouter ce fameux revenu fictif à leur revenu imposable, ce qui, dans bien des cas dans cette tranche d'âge, peut beaucoup alourdir les impôts. Quant à la troisième initiative, dite de Bâle-Campagne, elle va également dans le sens d'une épargne fiscalement attractive.

#### «Un engagement massif est important»

Ces trois initiatives populaires approchent actuellement du seuil des 100 000 signatures requises. Toutefois, cela ne signifie de loin pas que la partie soit gagnée. Comme l'expliquait Christian Blandenier, président de la FRI, «il est possible que le Conseil Fédéral élabore un contre-projet laissant à chaque canton la liberté d'introduire ou non ces dispositions fiscales en faveur de la propriété. Dans ces conditions, si les différentes directions cantonales des finances ne perçoivent pas un véritable soutien populaire dans leurs cantons respectifs, cela ne va pas les inciter à mettre en place ces dispositions... »

Il faut le savoir: en Valais, seules 400 signatures ont été récoltées jusqu'à présent. Christian Blandenier: «Un engagement massif est donc important. Signez et faites signer!» Un message relayé bien sûr par la Chambre immobilière du Valais!

En savoir plus sur ces initiatives: [www.fri.ch](http://www.fri.ch), [www.civ.ch](http://www.civ.ch)



Photo: Olivier Feller, secrétaire générale de la Fédération romande immobilière (FRI), Christian Blandenier, président, et René-Pierre Antille, président de la Chambre immobilière du Valais.

## News en bref

**Minergie.** «Ce standard deviendra obligatoire dès 2011 en principe»: c'est ce qu'a annoncé Peter Gurtner, directeur de l'Office fédéral du logement, lors des assises de la FRI à Sierre.

**Droit du bail.** La FRI a été l'un des grands acteurs des négociations paritaires sur la révision du droit du bail qui ont abouti à un accord avec les milieux des locataires en novembre passé. Toutes les parties jugent en effet l'actuel droit du bail peu transparent et obsolète. L'avant-projet fédéral découlant de cet accord est en phase de consultation; il casse le lien artificiel entre loyers et taux hypothécaire de référence, qui sera remplacé par un système de loyers d'objets comparables. La FRI a redit à Sierre sa déception après de la volte-face du président de l'Asloca romande, Alain Berset, quelques jours après la signature de l'accord. «Espérons, notent Christian Blandenier et Olivier Feller de la FRI, que les Chambres fédérales accorderont plus de poids au texte signé qu'aux interventions personnelles d'un président en mal de reconnaissance médiatique.»

«**Propriété**», le mensuel de la FRI, est distribué à plus de 20 000 exemplaires. «Une publication de référence en Suisse romande sur toutes les questions, économiques, politiques, financières et pratiques liées à la propriété foncière», selon les responsables de la FRI.